

L'urgence d'une autre politique migratoire

■ **Effroyable constat** : les mesures envisagées par l'UE pour faire face au drame qui se déroule en Méditerranée consolident les mécanismes sécuritaires. Jusqu'à quand nous entêtons-nous dans cette voie ? Telle n'est pas celle d'une juste politique migratoire.

L'ampleur des noyades de ces derniers jours en Méditerranée a mis en évidence la responsabilité de l'Europe. En réaction, l'Europe a décidé de préparer un plan d'action pour empêcher de nouveaux drames en Méditerranée lors d'un sommet extraordinaire des chefs d'Etats et de gouvernements ce jeudi 23 avril à 16 heures. Déjà lundi, les ministres des affaires étrangères et de l'intérieur se sont réunis. La Commission européenne a proposé une série de dix mesures d'urgence pour faire face à cette crise.

Cette agitation ne doit pas éluder l'essentiel : les mesures annoncées apportent-elles les bonnes réponses ? A y regarder de plus près, aucun des dix points proposés par la Commission européenne ne sauvera qui que ce soit de la noyade, que du contraire. Les 10 "solutions" proposées lundi, et qui devraient se retrouver dans les conclusions du sommet de ce jeudi, sont les suivantes : renforcer l'agence Frontex, détruire les bateaux des passeurs, décrypter les méthodes des passeurs, mieux gérer les demandes d'asile, "ficher" les migrants, mieux "répartir" les réfugiés, aider à leur réinstallation, renvoyer plus vite les immigrés non autorisés à rester, bloquer les routes utilisées par les migrants, mieux connaître les flux migratoires.

Nous constatons avec effroi que les dirigeants européens profitent du drame humain et d'un millier de morts pour durcir davantage la politique de fermeture des frontières et renforcer la répression à l'égard des victimes. Le décompte est désespérément limpide : 9 mesures sur les 10 proposées par la Commission européenne ont pour objectif clair de consolider des mécanismes qui, contrairement à ce qui est affirmé, n'ont pas pour but de sauver des vies humaines mais bien de rendre impossible l'accès à l'Europe.

Frontex n'est pas une solution mais une partie du problème. Cette agence n'est pas un corps de sauvetage en mer, mais une agence de surveillance des frontières. La surveillance accrue des frontières maritimes de l'Europe implique l'utilisation de routes et de moyens plus dangereux par les migrants. Les opérations de Frontex en mer sont en fait pour partie responsables des naufrages répétés en Méditerranée. Il est positif de vouloir mieux gérer les demandes et mieux répartir les réfugiés mais en quoi cela sauverait-il des migrants de la noyade ? En quoi détruire les embarcations des passeurs serait secourable ? Les passeurs en trouveront d'autres ou alors les réfugiés mourront dans le désert libyen. Les passeurs – même les plus infâmes – ne sont que la conséquence des politiques migratoires actuelles qui rendent l'accès régulier au territoire européen quasi impossible, et ne laissent comme autre solution aux migrants que d'embarquer sur des bateaux de fortune au péril de leur vie. La seule manière crédible de combattre les passeurs est d'offrir une voie d'accès légale aux migrants. De telles solutions existent pour permettre aux migrants d'arriver en tant que demandeur de protection internationale sur le territoire européen. Le programme de réinstallation dans les pays de l'Union européenne de personnes ayant obtenu le statut de réfugié auprès de l'UNHCR (l'Agence des Nations



Unies pour les réfugiés) en est un exemple. C'est une des 10 mesures proposées lundi par la Commission européenne, mais elle ne consiste qu'en une promesse non chiffrée et sur base volontaire des Etats. Or, cette procédure n'est quasiment pas appliquée par les Etats membres.

Déjà en décembre 2014, l'UNHCR a appelé les pays de l'Union européenne à accueillir 130 000 réfugiés syriens. L'Allemagne a promis d'en accueillir 30 000, la Suède 2 700. Les 26 autres pays de l'Union européenne se sont engagés à en accueillir 5 438. Pourtant, le besoin de protection n'a jamais été aussi important.

L'UNHCR a annoncé que le nombre de réfugiés, demandeurs d'asile et les personnes déplacées à l'intérieur a dans le monde entier, pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, dépassé 50 millions de personnes.

Selon Dirk Van Den Bulck, Commissaire général aux Réfugiés, "près de la moitié de tous les examens effectués par le CGRA en matière d'asile en 2014 ont abouti à un octroi de statut de protection. Compte tenu de la gravité des situations de conflit et de guerre, ainsi que de leur proximité avec l'Europe, nous devons nous préparer à ce

SELMA BENKHELIFA
Avocate et membre
du PROGRESS
Lawyers Network

On ne peut pas impunément accaparer toute la richesse du monde et se plaindre de la misère du monde.

que ce nombre reste au moins au même niveau dans les années à venir." (1) Le chiffre grimpe même à 98 % de protection pour les réfugiés syriens. A condition d'arriver en vie. A condition d'avoir recours aux passeurs. Parce qu'il n'existe aucun autre moyen de demander la protection internationale. Parmi les morts de ces derniers jours, beaucoup de Syriens auraient été reconnus réfugiés s'ils avaient survécu à leur voyage. En mettant la lutte contre les passeurs au centre de leurs mesures et de leur rhétorique, les autorités européennes tentent d'occulter les questions fondamentales : à défaut de possibilité de quitter son pays de manière légale, comment fait un syrien pour atteindre un pays où il obtiendra une protection ?

Jusqu'à quand allons-nous attendre avant d'organiser des voies légales d'accès afin d'éviter de nouvelles catastrophes humaines ? Jusqu'à quand l'Union européenne tentera de nous faire croire que renforcer les frontières va sauver des vies ? Jusqu'à quand allons-nous participer à des guerres qui créent des millions de réfugiés ? Jusqu'à quand allons-nous vendre des armes sans jamais se soucier de savoir par qui et surtout contre qui elles seront utilisées ? Jusqu'à quand allons-nous piller les richesses de l'Afrique ? Nos banques continuent à spéculer sur les denrées alimentaires et à affamer des millions de gens (2). Jusqu'à quand allons-nous consacrer moins de 0,7 % de notre PIB à la coopération au développement ? Selon le Ministre Olivier Chastel, 0,64 % étaient bons, certainement vu la situation économique et politique de la Belgique (3).

Jusqu'à quand allons-nous subordonner la coopération au développement à la signature de contrats économiques qui asphyxient les pays du Sud ? Une enquête révèle que depuis 2004 la Banque mondiale a financièrement soutenu des projets qui ont eu pour effet de forcer 3,4 millions de personnes à quitter leurs terres ou leur logement (4).

Jusqu'à quand allons-nous polluer au point de créer des réfugiés climatiques de plus en plus nombreux ? Jusqu'à quand allons-nous tolérer l'enrichissement des firmes pharmaceutiques qui empêchent l'accès aux soins de santé ? Jusqu'à quand...

On ne peut pas impunément accaparer toute la richesse du monde et se plaindre de la misère du monde. Dans leur grande majorité, les êtres humains souhaitent rester dans leur pays. Ce n'est que poussés par la faim, la misère, la dictature ou la guerre que les gens fuient. S'attaquer aux causes plutôt qu'aux conséquences serait la solution pour le 21^{ème} siècle. La seule vraie politique migratoire est celle qui aura le courage politique de trouver des réponses aux vraies questions posées. Trouver le courage de dire que 1 % des plus riches ne peuvent pas éternellement posséder 48 % des richesses de toute la planète (5). Le reste n'est qu'hypocrisie.

→ (1) Communiqué de presse du CGRA de janvier 2015

→ (2) Rapport "La complicité des banques en Belgique dans la spéculation sur l'alimentation" par le CNCD-11.1.1.1, SOS Faim, Oxfam Solidarité, Réseau financement alternatif et FAIRFIN.

→ (3) Voir son site

→ (4) Enquête de janvier 2015 réalisée en collaboration avec l'Huffington Post, The Guardian et une équipe de plus de 50 journalistes dans 21 pays différents sur la Banque mondiale.

→ (5) Rapport Oxfam, janvier 2015, "Insatiable richesse, toujours plus pour ceux qui ont déjà tout".

→ Cette carte blanche est soutenue par l'ensemble des avocats du PROGRESS Lawyers Network.